# PARTIE A : DIRECTIVES POUR LES CANDIDAT·E·S

Ce document a pour but d’aider les principaux groupes cibles du programme de renforcement des liens régionaux-nationaux (SNRL) II dans les États membres à préparer une réponse (offre) à l’appel à propositions qui a été annoncé sur le site Internet du secrétariat de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) et par des contacts directs avec les points de contact nationaux. Les directives ci-dessous (**Partie A**) vous aideront à remplir le formulaire qui se trouve dans la **Partie B** du document.

## Contexte

Le programme SNRL II a pour objectif de lutter contre les principaux obstacles à la réussite de l’intégration régionale au sein de la Communauté de développement de l’Afrique australe. Il s’efforce, pour cela, d’améliorer les liens entre la Communauté et ses États membres en proposant des programmes de renforcement des capacités aux structures nationales chargées de la coordination des initiatives d’intégration régionale, des mesures d’appui et de l’alignement entre les politiques et les protocoles régionaux dans les États membres. Le programme améliore également la coordination, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des politiques, des protocoles et des instruments juridiques de la Communauté. Le SNRL II vise, en outre, à mieux sensibiliser les principales parties prenantes aux bénéfices de l’intégration régionale.

## Argumentaire

L’approche des appels à propositions adoptée par le SNRL s’appuie sur deux critères qui ont une influence sur la portée de l’appui qui sera offert par la nouvelle phase du programme. Tout d’abord, les ressources disponibles pour financer les activités prévues en vertu du programme SNRL II sont limitées. Ensuite, contrairement à la première phase qui ne couvrait que 10 États membres, le SNRL II cible les 16 pays de la SADC, ce qui ne fait qu’exacerber le problème des ressources limitées. Dans ce contexte, il est clair que le programme SNRL II ne sera pas en position de répondre à toutes les demandes qui émaneront des États membres, ce qui signifie qu’une procédure de sélection doit être utilisée.

## Groupe cible

Les candidat·e·s doivent être issu·e·s des institutions des États membres chargées de coordonner et de mettre en œuvre l’agenda d’intégration régionale. Les entités suivantes peuvent ainsi prétendre à un appui en vertu des modalités du SNRL II :

* États membres de la SADC ;
	+ points de contact nationaux ;
	+ comités nationaux de la SADC/autres mécanismes nationaux de coordination de l’intégration régionale ;
	+ entités de planification nationales ;
	+ autres ministères/agences/services publics.

## Champ et domaine d’application

## *Domaines d’action thématiques*

Les soumissions des candidat·e·s doivent être alignées sur cinq domaines d’action thématiques :

* propositions de politiques sensibles au genre pour la mise en œuvre des protocoles et des stratégies de la SADC ;
* structures de coordination interinstitutionnelles pour l’intégration régionale ;
* livre blanc pour le financement des structures et activités de coordination nationale de la SADC/la mobilisation de ressources ;
* stratégies de communication de la SADC ;
* documentation des bonnes pratiques.
1. ***Activités aidées***

Types d’activités pouvant bénéficier d’un appui par l’intermédiaire de l’appel à propositions :

* Gestion des connaissances et diffusion des bonnes pratiques.
* Organisation de plateformes numériques régionales d’apprentissage et d’échange.
* Renforcement des capacités, axé sur le niveau individuel, le niveau organisationnel et le niveau systémique, comme suit :
	+ **Niveau individuel :** renforcement des capacités des employé·e·s et des cadres de direction des organisations partenaires au moyen d’ateliers techniques, d’activités d’apprentissage par les pairs et de formats de jumelage.
	+ **Niveau organisationnel :** création de structures de coordination nationales en s’appuyant sur le développement des organisations et sur des dialogues multipartites avec des acteurs non étatiques. Les principales activités seront axées sur la planification stratégique, la gestion des processus, le suivi et l’évaluation, la mobilisation des ressources et la communication.
	+ **Niveau systémique :** organisation d’activités de sensibilisation à l’agenda d’intégration régionale de la SADC dans les États membres. Il faudra également encourager la participation d’organisations de la société civile au niveau national et régional, afin qu’elles apportent leur contribution aux plateformes d’élaboration des politiques. Cette approche s’appuiera également sur des services de conseil spécialisés et des mesures de développement organisationnel.

## Impact

Grâce à l’appui institutionnel et à l’amélioration qui en résultera pour la coordination de l’agenda de développement de la SADC, l’intégration économique devrait progresser. Les parties prenantes concernées du secteur privé (telles que les petites et moyennes entreprises) pourront ainsi apporter leurs contributions et tirer parti des nombreuses opportunités qui existent au niveau régional, telles que l’accès à des chaînes de valeur régionales. La mise en œuvre du programme SNRL II se fera également dans le respect de l’égalité de genre afin de donner les mêmes chances à tous. Le programme sera, au final, source de stabilité régionale et d’échanges régionaux grâce à l’amélioration des mécanismes de coopération ciblés.

Les bénéficiaires ultimes du programme SNRL II sont les citoyens de la SADC, qui profiteront de la croissance économique globale résultant d’une meilleure intégration régionale. Le programme renforcera également les capacités des petites et moyennes entreprises qui forment l’épine dorsale des économies des États membres, ainsi que d’acteurs nationaux non étatiques tels que les organisations de la société civile et les médias qui pourront participer aux mécanismes de coopération conçus pour améliorer l’intégration régionale.

## Critères

L’appel à propositions ciblera les acteurs des 16 États membres qui jouent un rôle dans la coordination des activités d’intégration régionale.

## Critères de sélection

Voici les principaux critères qui seront appliqués pour la sélection des réponses aux appels à propositions :

* L’intervention proposée doit prendre la forme d’une assistance technique et porter sur les domaines d’action thématiques définis ci-dessus. Les projets qui recherchent des subventions mais qui ne portent pas sur les domaines thématiques susmentionnés ne seront pas aidés.
* La conception du projet doit être réaliste, cohérente et alignée sur les plans conçus par les États membres pour mettre en œuvre le plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP). Ces plans de mise en œuvre doivent, à leur tour, contribuer aux réalisations ciblées par le plan de mise en œuvre du RISDP ainsi qu’aux réalisations du SNRL II.
* Le projet proposé doit être clairement bénéfique pour le développement de la communauté, du pays ou de la région. Ce bénéfice doit être étayé par les impacts économiques, sociaux et environnementaux perceptibles qui résulteront de la mise en œuvre du projet.
* Le projet doit montrer qu’il peut être reproduit dans d’autres États membres ou dans des circonstances/environnements similaires.
* Le projet doit expliquer comment les résultats seront pérennisés ou amplifiés au sein de l’État membre afin de garantir l’implication continue du pays dans la mise en œuvre de l’agenda d’intégration régionale de la SADC.
* Le·la candidat·e doit prouver l’existence d’une structure de gestion de projet capable de s’approprier le projet et d’en réussir la mise en œuvre.
* Le·la candidat·e (entité qui répond) doit montrer qu’il·elle possède des capacités de suivi et d’évaluation (S&E) suffisantes pour assurer le suivi conjoint du projet et l’élaboration des rapports, et contribuer aux analyses d’impact une fois la mise en œuvre débutée.

## Conditions-cadres générales

Le délai de soumission initial est de six semaines à compter de l’envoi des premiers appels à propositions. Le délai d’évaluation par le comité de sélection du SNRL est de quatre semaines à compter de la réception des propositions. Trois ou quatre semaines supplémentaires peuvent ensuite être consacrées au développement et à la finalisation du projet de changement, après quoi la mise en œuvre pourra débuter.

***Mentions légales***

La soumission d’une proposition ne donne aucun droit à bénéficier d’un quelconque service du programme SNRL. L’éventuelle assistance technique ou les éventuels services de conseil fournis [dans le cadre de cet appel à propositions] seront attribués après une évaluation juridique et commerciale appropriée portant notamment sur le caractère d’utilité publique de chaque projet. Il sera peut-être également nécessaire, pour garantir la conformité globale du projet, d’apporter des ajustements au concept de la proposition de projet soumise et d’inclure les dispositions correspondantes dans les contrats régissant l’assistance fournie par le programme SNRL.

## Procédure de soumission

Les dossiers sont à envoyer à l’adresse snrl@giz.de par l’intermédiaire des points de contact nationaux. Il est demandé aux candidat·e·s de remplir la Partie B ci-dessous.

**Directives pour les points de contact nationaux**

Il est demandé aux points de contact nationaux de transmettre l’appel à propositions et les instruments associés aux ministères et autres agences/services publics concernés et de regrouper les réponses à l’appel à propositions avant de les soumettre au programme SNRL. Il est conseillé aux points de contact nationaux de suivre les étapes ci-dessous :

* ***Étape 1 :*** à réception de l’avis d’appel à propositions et des formulaires d’exposé et de budget, le point de contact national transmet les documents aux points de contact des différents ministères et agences/services publics concernés avec une courte note explicative sur le contenu de l’appel à proposition. De plus amples informations sur l'appel à propositions peuvent être obtenues auprès du programme SNRL.
* ***Étape 2 :*** les points de contact nationaux doivent s'engager dans le partage d'informations et la communication. Il sera important d'encourager les acteurs gouvernementaux et non étatiques à travailler ensemble à l'élaboration d'une réponse qui réponde de manière adéquate aux exigences de l'appel à propositions.
* ***Étape 3 :*** il est important que le point de contact national définisse une date limite de soumission des projets antérieure à la date limite mentionnée dans l’avis d’appel à propositions. Le point de contact national doit régulièrement rappeler aux candidat·e·s potentiel·le·s que la date limite approche. Il est important de disposer d’un délai suffisant pour regrouper les dossiers envoyés par les acteurs éligibles de chaque État membre.
* ***Étape 4 :*** le point de contact national collecte les réponses à l’appel à propositions auprès des différents services/agences et les regroupe en un seul lot à soumettre au programme SNRL. Il doit s’assurer que le formulaire ci-dessous est dûment rempli au moment de la soumission des projets consolidés à l’unité de gestion du programme SNRL. Chaque réponse détaillée provenant des agences/services publics doit également être jointe (voir la Partie B de ce document) :

**Résumé des réponses de l’État membre à l’appel à propositions**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du pays**  |  |
| **Coordonnées du point de contact national** |  |
| **Noms des ministères/agences/services concernés qui ont préparé une réponse à l’appel à propositions** |  |
| **Noms des contacts dans les agences publiques/ministères concernés** |  |
| **Nombre de soumissions (réponses à l’appel d’offres)** |  |
| **Domaines dans lesquels les agences publiques/ministères concernés demandent un appui technique** *Sélectionnez les domaines thématiques correspondant aux intérêts affichés par les ministères/agences/services publics, et se reflétant dans les dossiers* |
| **Domaines thématiques**  | **Sélection** |
| **Propositions de politiques sensibles au genre pour la mise en œuvre des protocoles et des stratégies de la SADC** | [ ]  |
| **Structures de coordination interinstitutionnelles pour l’intégration régionale** | [ ]  |
| **Mobilisation de ressources pour le financement des structures et activités de coordination nationale de la SADC (livres blancs)** | [ ]  |
| **Stratégies de communication de l’intégration régionale de la SADC** | [ ]  |
| **Documentation des bonnes pratiques.** | [ ]  |
| Joindre la proposition détaillée de chaque candidat·e de l’État membre.  |

# PARTIE B : DOSSIER DE CANDIDATURE

## Informations administratives et organisationnelles

|  |  |
| --- | --- |
|   |  |
| Nom du pays  |  |
| Coordonnées du point de contact national |  |
| Nom du ministère/agence/service public |  |
| Nom du contact au sein du ministère/agence/service public concerné |  |
|  |  |
| Principaux domaines d’action du ministère/agence/service public concerné | (max. 100 mots) |
| Appui similaire dont a déjà bénéficié le ministère/agence/service public concerné de la part du SNRL et de la SADC | (max. 300 mots) |
| Interventions similaires déjà réalisées par le ministère concerné par l’intermédiaire du SNRL ou d’autres programmes | (max. 500 mots) |

## Proposition de projet/description technique

* 1. **Choix du domaine thématique**

|  |  |
| --- | --- |
| **Domaines thématiques** *Sélectionnez le domaine thématique qui s’applique à votre dossier.* | **Sélection** |
| **Propositions de politiques sensibles au genre pour la mise en œuvre des protocoles et des stratégies de la SADC** | [ ]  |
| **Structures de coordination interinstitutionnelles pour l’intégration régionale** | [ ]  |
| **Mobilisation de ressources pour le financement des structures et activités de coordination nationale de la SADC (livres blancs)** | [ ]  |
| **Stratégies de communication de l’intégration régionale de la SADC** | [ ]  |
| **Documentation des bonnes pratiques** | [ ]  |

* 1. **Informations générales sur le projet proposé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du projet :**  |  |
| **Brève description du projet :***Fournissez une description générale du projet et notamment de l’impact, des activités et des bénéficiaires prévus* | (max. 200 mots) |
| **Budget total en EUR :** |  |
| **Durée du projet** : |  |

* 1. **Descriptif du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| **Justification, contexte et emplacement du projet :***Décrivez les opportunités/défis en matière de développement qui prévalent dans le secteur ciblé par le programme.* | (max. 500 mots) |
| **Objectifs spécifiques :***Décrivez les objectifs précis que le projet souhaite atteindre.* | (max. 300 mots) |
| **Activités clés :***Décrivez les principales activités qui permettront de réaliser l’objectif ci-dessus*. | (max. 500 mots) |
| **Bénéficiaires :***Décrivez les bénéficiaires ciblés.* | (max. 200 mots) |
| **Effets escomptés :***Quels sont les bénéfices du projet pour les bénéficiaires ciblés ?*  | (max. 500 mots) |
| **Liens avec les priorités nationales des plans de développement nationaux.** | (max. 800 mots) |
| **Liens avec les plans nationaux de mise en œuvre du RISDP**  | (max. 800 mots) |
| **Liens avec les politiques/stratégies/plans sectoriels de la SADC**  | (max. 800 mots) |
| **Risque et atténuation :** | (max. 500 mots) |
| **Pérennité :*****Indiquez comment les résultats seront pérennisés après la mise en œuvre du projet.*** | (max. 400 mots) |
| **Potentiel de développement à grande échelle :***Comment les résultats de ce projet peuvent-ils être reproduits dans d’autres secteurs liés au développement du pays ou de la région ? Comment l’intervention peut-elle être amplifiée par le secrétariat de la SADC ?* | (max. 500 mots) |

* 1. **Gestion du projet**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| **Noms des responsables du ministère concerné chargés de la mise en œuvre du projet.***Indiquez les coordonnées (nom et fonction) des personnes qui seront chargées de la mise en œuvre et des résultats des projets* | (max. 50 mots) |
| **Principaux partenaires :** *Quelles entités aideront le ministère à mettre en œuvre le projet.*  | (max. 50 mots) |
| **Capacités de S&E** *Quels sont les systèmes de S&E mis en place pour assurer le suivi de l’aide au développement ou de l’assistance technique proposée par le programme SNRL ? Existe-t-il un cadre et un système de S&E ou un plan de S&E documentés (assortis de manuels) ?* | (max. 500 mots) |
| *Existe-t-il une unité de S&E dédiée et quel en est l’effectif ?*  | (max. 300 mots) |
| *Quelle politique a formalisé le système de S&E et l’unité sur laquelle il s’appuie ?* | (max. 300 mots) |
| *Comment cette unité de S&E communiquera-t-elle sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités du SNRL ?* | (max. 500 mots) |

* 1. **Contribution aux réalisations du programme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Réalisations du programme SNRL** | **Contribution au projet de changement proposé** |
| Amélioration du cadre institutionnel de mise en œuvre de l’intégration régionale dans les États membres de la SADC. | (max. 500 mots) |
| Renforcement des compétences de communication stratégique de la SADC (secrétariat et États membres) pour permettre une communication de haut niveau sur tous les aspects des activités et des résultats de la SADC. | (max. 500 mots) |

## Budget et contributions du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Mise en œuvre et rôles du projet :** | S’il y a plusieurs partenaires, indiquez clairement et décrivez brièvement quelles activités du projet seront mises en œuvre par chaque partenaire ou partie.  |
| **Coûts prévus (utilisez uniquement les catégories de coûts envisagées) :** Fournissez ci-dessous une structure de haut niveau des coûts estimés du projet, en euros par rubrique. |
| **Personnel :** |  |
| **Expert·e·s/consultant·e·s externes :** |  |
| **Coûts de formation :** |  |
| **Coûts de transport/déplacement :** |  |
| **Salles de conférence :** |  |
| **Autres coûts :** |  |
| **TOTAL des coûts directs :** |  |
| **Propre contribution du ou des soumissionnaire(s) (contribution en nature) :** | (max. 300 mots)Indiquez par qui (s’il y a plusieurs partenaires), quel montant (en euros), en nature ou en argent.  |
| **Financement demandé (à la GIZ) en euros[[1]](#footnote-2) :** |  |
| **Début du projet :** | (max. 300 mots)Veuillez indiquer à quelle date le projet sera prêt à être mis en œuvre.  |

1. Notez qu’il s’agira d’un appui direct sous forme d’assistance technique et non d’une subvention [↑](#footnote-ref-2)